

NOTE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

oooooooooooooooo

CCAS LOUHANS-CHATEAURENAUD

oo

En application de l'article 107 de la loi Notre n°2015-991 du 7 août 2015, le présent rapport a pour objectif de synthétiser et commenter les informations essentielles figurant dans les comptes administratifs retraçant l'exécution budgétaire de l'année.

Les documents officiels issus des maquettes budgétaires seront disponibles en consultation au service CCAS de la mairie ou sur demande envoyé par mail.

I – BUDGET PRIMITIF 2020 CCAS :

A)Dépenses de fonctionnement 2020 :

Chapitre	Désignation	BP 2019	BP 2020	Variation
011	Charges à caractère général	42 408,00 €	38 602,00 €	-8,97%
012	Charges de personnel	134 940,00 €	134 000,00 €	-0,70%
65	Autres charges de gestion courante	16 500,00 €	46 500,00 €	181,82%
68	Dotations aux amortissements	102,00 €	102,00 €	0,00%
022	Dépenses imprévues	200,00 €	200,00 €	0,00%
	TOTAL DES DEPENSES	194 150,00 €	219 404,00 €	13,01%

Le budget 2020 du CCAS reprend les actions menées les années précédentes selon les différents axes prioritaires de sa politique sociale : lutte contre l'isolement des seniors, solidarité et lutte contre la précarité notamment envers les familles avec des actions en faveur du maintien dans le logement et tout particulièrement une mobilisation du service sur la thématique des violences intrafamiliales.

Obligation légale des CCAS/CIAS et véritable outil d'aide à la décision, l'Analyse des Besoins Sociaux a été initiée en 2019 avec une première étape de diagnostic dont les termes seront restitués après l'installation du nouveau Conseil d'Administration, tel que le prévoit le décret. Une phase complémentaire indispensable à la définition des actions à mener a été intégrée dans le chapitre 011 du budget 2020 pour permettre au CCAS d'établir la feuille de route de son intervention et d'assurer sa mission de coordinateur des politiques sociales. Dans le cadre de sa politique de formation du personnel, le CCAS inscrira également en mesures nouvelles une somme destinée à financer le Compte Personnel de formation. Une provision sera constituée en fin d'année avec à terme l'objectif de créer une réserve de 3000 € destinée à permettre le financement d'éventuelles demandes des agents et en tenant compte du coût parfois élevé de la formation

Au chapitre 012, les dépenses de personnel sont stables par rapport à 2019, Les avantages sociaux accordés aux agents du CCAS dans le cadre du dossier de modernisation des temps de travail sont reconduits pour 2020.

Le chapitre 65 intègre une subvention de fonctionnement, destinée au foyer-logement, d'un montant de 30 000 euros. Le versement ne sera effectif que si le foyer-logement a besoin en cours d'exercice d'un financement supplémentaire pour palier une baisse de recettes suite au gel temporaire des admissions, dans le cadre de la préparation du projet de restructuration.

Le montant des subventions aux associations caritatives et personnes âgées ainsi que les secours d'urgence sont maintenus au niveau de 2019.

B) Recettes de fonctionnement 2020 :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>Variation</i>
70	Produits des services	34 700,00 €	31 550,00 €	-9,08%
74	Dotations et participations	142 700,00 €	173 000,00 €	21,23%
75	Autres produits de gestion courante	240,00 €	200,00 €	
77	Produits exceptionnels	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00%
013	Atténuation de charges	240,00 €	200,00 €	
002	résultat reporté	13 770,00 €	12 154,00 €	-11,74%
	TOTAL DES RECETTES	194 150,00 €	219 604,00 €	13,11%

Au chapitre 70 figure le remboursement actualisé des frais de personnel des budgets annexes, Foyer Logement et repas à domicile.

S'agissant du chapitre 74, le besoin en subvention du budget du CCAS pour 2020 s'élève à 170 000 €, car il risque d'être impacté par le gel des admissions du Foyer-logement résultant de la libération de l'annexe du bâtiment dans le cadre du projet de réhabilitation de l'établissement et du maintien des charges de fonctionnement inhérentes au bâtiment.

La subvention inscrite au BP 2020 au bénéfice du CCAS fera l'objet d'un premier versement de 140 000 € afin de permettre au CCAS de financer ses activités courantes et que le supplément de crédit ne sera débloqué que partiellement ou totalement selon les besoins d'équilibre du budget du CCAS, et plus précisément du budget annexe Foyer-logement.

C) Section d'investissement 2020 :

Les recettes d'ordre seront constituées par le flux financier provenant de la section de fonctionnement (amortissement des biens,) et le report du résultat 2019. Des crédits de principe sont inscrits en dépense d'équilibre.

II – BUDGET PRIMITIF 2020 REPAS A DOMICILE :

A) Dépenses de fonctionnement 2020:

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>Variation</i>
011	Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante	62 600,00 €	64 500,00 €	3,04%
012	Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel	19 750,00 €	16 800,00 €	-14,94%
016	Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure	14 141,00 €	17 890,00 €	26,51%
	TOTAL DES DEPENSES	96 491,00 €	99 190,00 €	2,80%

Le budget 2020 ne comprend pas de mesures nouvelles, il est basé sur le réalisé des exercices précédents, prend en compte les effets de l'inflation, la fluctuation des cours du carburant et les variations d'activités que peut connaître ce service du fait de la population concernée, qui impacte aussi les heures supplémentaires réalisées par le personnel.

A) Recettes de fonctionnement 2020 :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>Variation</i>
018	Groupe 2 : autres produits relatif à l'exploitation	75 000,00 €	75 000,00 €	0,00%
002	Excédent reporté	21 491,00 €	24 190,00 €	12,56%
	TOTAL DES DEPENSES	96 491,00 €	99 190,00 €	2,80%

Les recettes ont aussi été inscrites en fonction du réalisé des dernières années.
Le prix de vente des repas aux usagers sera maintenu en 2020.

C) Section d'investissement 2020 :

Les recettes d'ordre seront constituées par le flux financier provenant de la section de fonctionnement (amortissement des biens,) et le report du résultat 2019. Des crédits de principe sont inscrits en dépense d'équilibre.

III – BUDGET PRIMITIF 2020 FOYER LOGEMENT :

A) Dépenses de fonctionnement 2020 :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>Variation</i>
011	Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante	162 800,00 €	151 981,00 €	-6,65%
012	Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel	247 200,00 €	219 000,00 €	-11,41%
016	Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure	175 700,00 €	161 650,00 €	-8,00%
	TOTAL DES DEPENSES	585 700,00 €	532 631,00 €	-9,06%

Les dépenses du groupe 1 ont été inscrites en fonction du réalisé 2019, sans mesures nouvelles.

Les dépenses de personnel sont en diminution du fait de la mobilité professionnelle d'un agent mutualisé entre la ville et le CCAS. Les avantages sociaux accordés aux agents du Foyer-logement dans le cadre du dossier de modernisation des temps de travail sont reconduits pour 2020

En 2020, le foyer-logement continuera ses actions en matière de prévention de la perte d'autonomie, de lutte contre l'isolement et de valorisation des savoir-faire de nos aînés. Pour se faire, la rémunération d'intervenants spécialisés est prévue au groupe 2.

Le groupe 3 reprends l'ensemble des dépenses liées à la maintenance, à l'entretien et au dépannage éventuel des installations par des entreprises extérieures ainsi que les assurances et taxe foncière.

B) Recettes de fonctionnement 2020 :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>Variation</i>
018	Groupe 2 : autres produits relatif à l'exploitation	473 158,00 €	430 250,00 €	-9,07%
19	Groupe 3 : produits financiers et produits non encaissables	16 210,00 €	15 810,00 €	-2,47%
2	Excédent reporté	96 332,00 €	86 571,00 €	-10,13%
	TOTAL DES RECETTES	585 700,00 €	532 631,00 €	-9,06%

Les produits des services intègrent en 2020, une baisse attendue suite à la suspension provisoire des admissions. Selon les règles de prudence comptable, les recettes 2020 ont donc été inscrites en fourchette basse et une subvention d'équilibre de 30 000 € a été prévue. Il y sera fait appel selon les besoins de financement de ce budget.

Le Chapitre 019 comprend essentiellement l'amortissement des subventions (opérations d'ordre).

C) Dépenses d'investissement 2020

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>Variation</i>
13	subvention d'investissement	14 510,00 €	14 510,00 €	0,00%
16	Emprunts, cautions et dettes assimilées	8 610,00 €	7 000,00 €	-18,70%
20	Immobilisations corporelles	26 820,00 €	22 058,00 €	-17,76%
23	Immobilisations en cours	154 400,00 €	181 000,00 €	17,23%
	TOTAL DES DEPENSES	204 340,00 €	224 568,00 €	9,90%

Le programme d'investissement 2020 porte sur :

- Le remplacement du mobilier vétuste dans les espaces communs,
- Le remplacement des sols dans les parties communes ;
- L'achat d'un outil numérique interactif pour équiper la salle de convivialité ;
- L'installation de cabines de douche dans les appartements ;
- Le remplacement du Tableau Général Basse Tension
- Le débouage des réseaux de chauffage

D) Recettes d'investissement 2020 :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>Variation</i>
16	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00 €	5 000,00 €	-28,57%
28	amortissements	76 900,00 €	72 500,00 €	-5,72%
001	Excédent reporté	120 440,00 €	147 068,00 €	22,11%
	TOTAL DES RECETTES	204 340,00 €	224 568,00 €	9,90%

Les recettes d'ordre seront constituées par le flux financier provenant de la section de fonctionnement (amortissement des biens,) et le report du résultat 2019

Les dépenses de la section d'investissement 2019 sont entièrement autofinancées.

CONCLUSION :

L'année 2020 sera à la fois une année de consolidation des actions menées mais aussi une année de transition destinée à préparer les projets d'avenir et à mettre en œuvre une politique d'action sociale concertée avec les différents acteurs du territoire et celui avec l'appui des conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux qui pourra désormais permettre d'engager une dynamique favorable aux développements de projets adaptés aux besoins du territoire.